

COMITÉ DE VIGILANCE DES ACTIVITÉS PORTUAIRES

COMPTE-RENDU – RENCONTRE PUBLIQUE DU 22 JUIN 2017 19 H

RÉDIGÉ PAR FRÉDÉRIC LEWIS, SECRÉTAIRE CVAP

Étaient présents :

M. Angenot Francis-Olivier	Conseil de quartier Saint-Jean-Baptiste
Mme Brodeur Caroline	Conseil régional de l'environnement — Capitale-Nationale
M. Cazalis Pierre	Comité de relations avec la communauté du Port de Québec
M. Ghislain Hudon	Délégué, Conseil de quartier Vieux-Limoilou
M. Lapierre Clément	Conseiller au contrôle, ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte aux changements climatiques
M. Leclerc Daniel	Conseiller en consultation publique, Ville de Québec
Mme Lévesque Mélanie	Administratrice, Conseil de quartier de Maizerets
M. Lewis Frédéric	Secrétaire
M. Métivier Anick	Directeur, relation avec la communauté, Administration Portuaire de Québec.
M Riffon Joel	Professionnel, Direction de Santé publique
M. Samson Alain	Président du Conseil de quartier Vieux-Québec-Cap-Blanc-Colline-Parlementaire
M. Saucier Nicolas	Vice-président, Conseil de quartier Saint-Roch
Mme Smith Jacquelyn	Déléguée, Conseil de quartier Vieux-Limoilou
Mme Verreault Suzanne, Présidente	Présidente de l'arrondissement de La Cité-Limoilou, Conseillère municipale — district de Limoilou

Mme Verreault Sylvie	Division de la qualité du milieu, Ville de Québec
M. Verret Steeve	Conseiller municipal – membre du comité exécutif responsable de l’environnement
ORDRE DU JOUR PROPOSÉ	
1. Mot de bienvenue. (Daniel Leclerc, conseiller en consultations publiques, Ville de Québec)	5 min
2. Présentation du Comité de vigilance des activités portuaires de Québec (Mme Suzanne Verreault, présidente de l’Arrondissement de La Cité-Limoilou, présidente du Comité)	15 min
3. Présentation du Comité de vigilance des activités portuaires de Québec (M. Nicolas Saucier, conseil de quartier de Saint-Roch)	10 min
4. Présentation du Comité de vigilance des activités portuaires de Québec (M. Alain Samson, conseil de quartier de Vieux-Québec–Cap-Blanc–colline Parlementaire)	10 min
5. Période de questions et commentaires du public	1 h 40
6. Mot de la fin et clôture de la séance	1 min

Abréviations : VQ = Ville de Québec; SCN = Secrétariat de la Capitale nationale; MDDELCC = ministère du Développement durable, de l’Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques; APQ = Administration portuaire de Québec

SUJETS	PRÉCISIONS
1. Mot de bienvenue présentation des membres.	<p>M. Daniel Leclerc, conseiller en consultation publique à la Ville de Québec, prend la parole, accueille l’assemblée, lui adresse des remerciements et explique le déroulement de la soirée.</p> <p>Il présente les membres assis à la tribune à l’avant ainsi que les membres situés dans l’assemblée. Il cède la parole à la présidente du CVAP.</p>
2. Présentation 1/3	<p>Mme Suzanne Verreault, présidente, prend la parole.</p> <p>Elle adresse des remerciements à l’intention des représentants et membres-citoyens ayant quitté en cours d’année, Hugue Gagnon-Montreuil conseil de quartier du vieux-Limoilou, M. Maxime Girard du conseil de quartier de Lairet. M. Normand Brault du MDDELCC.</p>

SUJETS	PRÉCISIONS
	<p>Elle présente le document de Bilan des activités aux convives.</p> <p>Aidée d'un support visuel à l'écran, elle met en contexte l'exercice de consultation publique concomitant qui a incité le CVAP à déplacer la date de rencontre initialement prévue le 7 juin au 22 juin.</p> <p>Elle présente le Contexte de création du Comité, le mandat du comité, la mission, les objectifs, les moyens proposés, les membres du comité de vigilance et la liste des rencontres tenues.</p> <p>Elle présente la liste des invités et acteurs rencontrés ainsi que la liste des sujets abordés par les présentateurs durant l'année 2016-2017.</p>
<p>3. Présentation 2/3, activités et réalisations</p>	<p>M. Nicolas Saucier, conseil de quartier de Saint-Roch poursuit de son commentaire aidé de la présentation visuelle.</p> <p>Il présente le positionnement du CVAP sur le projet Beauport 2020 par le biais de l'évaluation environnementale menée par l'ACEE. Il présente également le tableau synthèse aux pages 10 à 17 du document de bilan des activités qui établit le recoupement entre les positions avancées par le CVAP dans son mémoire présenté à l'Agence Canadienne d'Évaluation environnementale et le rapport émit par celle-ci. Il résume le contenu du tableau synthèse.</p> <p>Il souligne le soutien financier de l'ACEE au CVAP pour favoriser sa participation au processus d'évaluation et lui ayant permis d'embaucher la firme de consultants BPH – Environnement pour l'aider à structurer ses travaux. Il décrit la nature de cette collaboration.</p> <p>Il en nuance l'intérêt puisque l'exercice porte sur la nouvelle idéalisée par l'APQ et non l'existante, mais il explique quels sont les attentes du CVAP et les gains escomptés au terme du processus.</p> <p>Il présente le positionnement et la contribution du CVAP sur l'étude des cumuls de risques environnementaux dans les quartiers centraux. Il résume la portée de l'étude collaborative, le territoire</p>

SUJETS	PRÉCISIONS
	<p>concerné et les contributions respectives des comités structurants (scientifique/technique et conseils).</p> <p>Il présente un résumé de la présentation reçue relativement à l'offre de service du Service de protection des incendies de la Ville de Québec.</p> <p>Il présente un résumé de la présentation reçue relativement à la sécurité ferroviaire au coeur de la communauté de la Ville de Québec.</p> <p>En matière de mise à niveau et de partage de connaissances, il rappelle la mise à jour continue du site Internet du CVAP et la disponibilité de certaines données de qualité de l'air sur les sites Internet de l'APQ et du MDDELCC.</p>
<p>4. Présentation 3/3, Constats</p>	<p>Après avoir livré un résumé de la présentation reçue relativement au Plan d'action en développement durable de l'APQ 2017-2022, M. Alain Samson, conseil de quartier de Vieux-Québec–Cap-Blanc–colline Parlementaire conclu et partagé à l'assemblée les constats posés durant l'année en cours.</p> <p>Le CVAP reconnaît que la qualité des échanges s'est maintenue dans une ambiance de travail constructive.</p> <p>Il demeure qu'il y aurait de nombreux transferts et de l'acquisition de connaissances à faire. Il déplore que les poursuites bloquent l'obtention d'informations pour évaluer avec certitudes le degré de conformité des opérations portuaires aux normes environnementales et sanitaires en vigueur.</p> <p>Il est à souhaiter que l'étude collaborative permette de mieux comprendre l'impact en matière de santé environnementale et de mieux suivre la qualité du milieu.</p> <p>Il invite les participants à prendre connaissance en page 31 des statistiques présentées par le MDDELCC relativement au pourcentage mensuel de données respectant la norme quotidienne pour le nickel à la station Des Sables.</p>

SUJETS	PRÉCISIONS
	<p>Il invite également les participants à se rendre à la page 20 du Bilan des activités. Y sont présentés les mesures d'atténuation mises en place les années précédentes et celles qui ont été maintenues. Il mentionne, pour la période allant de juin 2016 à juin 2017, l'ajout de mesures d'atténuation et éléments de gouvernance, tels que :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Plan d'action en développement durable de l'APQ 2017-2022 • Candidature de l'APQ retenue par l'Alliance Internationale des Villes Portuaires (AIVP) pour la rencontre de 2018 portant spécifiquement sur les interactions Port-Ville. • Atteinte du plus haut niveau de reconnaissance de l'Alliance verte. • Etc. <p>En conclusion, si la situation est préoccupante, des progrès notables ont été observés.</p>
	<p>M. le modérateur explique aux citoyens comment procéder pour s'exprimer par des commentaires ou par des questions. Il indique que la séance est enregistrée.</p> <p>Citoyen 1 :</p> <p>M. livre sa préoccupation en tant que citoyen de Saint Sauveur qui travaille dans le Quartier Saint-Roch. Près de Charest la situation est problématique avec le camionnage. On peut y voir des camions qui entrent et sortent du port à toute heure de la journée, heure de pointe ou non, qui soulèvent de la poussière et génèrent du bruit. Il est impossible de discuter sur Charest avec la flotte de camion qui circule.</p> <p>Représentant du conseil de quartier de Saint-Roch :</p> <p>Le problème de circulation routière a été soulevé dans le mémoire sur Beauport 2020 présenté à l'ACEE et l'élément a été retenu par l'Agence comme nécessitant des mesures d'atténuation. Le CVAP a constaté que des interdictions de circuler sur certaines artères ont été incluses au projet, mais seulement pour la phase de construction. Le CVAP a recommandé que ces mesures d'interdiction de circulation sur certains axes soient maintenues durant la phase d'exploitation également afin de réduire l'impact du projet sur la qualité de vie des résidents et favoriser une utilisation optimale du réseau routier desservant le port de</p>

SUJETS	PRÉCISIONS
	<p>Québec. Il reste à voir si cela figurera dans le rapport final stipulant les conditions imposées au port par l'Agence si le projet se réalise dans cette forme.</p> <p>Représentant du conseil de quartier de Vieux-Québec-Cap-Blanc-Colline-Parlementaire : Il complémente en mentionnant que l'étude de la DSP inclut le secteur en question. La circulation automobile et le camionnage seront des éléments inclus dans l'étude afin documenter à quel point ils sont contributifs.</p> <p>Les résultats de l'étude sont annoncés pour dans deux ans, soit en mai 2019 avec des rapports intérimaires aux 6 mois.</p> <p>Représentant de l'APQ : Il ajoute que 70 % de la manutention se fait de navire à navire, et que lorsqu'un navire de 25 000 tonnes quitte le port, c'est l'équivalent de 870 camions de moins sur la route. Par ailleurs, il souligne qu'autant que faire se peut, l'APQ demande aux utilisateurs de diriger les camions sur le réseau routier en évitant la ville. Leur récent PADD identifie la nécessité de se doter d'un mécanisme pour le monitoring des niveaux sonores.</p> <p>Citoyen 2: Il se dit intrigué par le fait que QSL soit inscrit au registre de l'inventaire national des rejets polluants présentant des valeurs obtenues selon des données modélisées suivant la méthode déterminés par Environnement Canada (volume des particules fines et volume des particules grossières). Est-ce que ce sont des données utiles et prises en compte par l'ACEE? Il y a une carence de données disponibles en dehors de la station Des Sables, exclusivement sur le nickel et les particules normées, alors que d'autres particules sont également des nuisances. Heureusement que l'étude du DSP portera sur un inventaire plus large de polluants. Est-ce que vous savez s'il y a des efforts pour obtenir un portrait plus complet des rejets polluants et moins influencés par le régime météorologique?</p> <p>Représentant du conseil de quartier de Saint-Roch : Dans le cadre de l'étude du DSP, possiblement que des capteurs supplémentaires seront installés (jusqu'à 8 types de polluants mesurés). Le choix repose à la fois sur le comité scientifique et le comité-conseil en</p>

SUJETS	PRÉCISIONS
	<p>fonction des contraintes logistiques, mais également des types de polluants, leur quantité comme leur dangerosité. Ils contribueront à raffiner le portrait en termes de polluants, mais aussi de couverture spatiale.</p> <p>Représentant du MDDELCC : Il complète et explique que les données du registre inventaire national des rejets polluants sont publiques, mais qu'elles n'indiquent pas plus finement les dépassements de norme sur une base quotidienne (c'est une modélisation). Dans le cadre de l'étude de santé, les experts du MDDELCC supportent l'équipe de santé environnementale de la DSPublique. Dans le cadre de cet exercice, il y a une révision de toutes les données disponibles. Ils procèdent présentement à une analyse de carence.</p> <p>Représentant de l'APQ : Pour les particules fines PM_{2,5}, sur le site web de l'APQ se trouvent les données de leur station de la 2e avenue et l'historique des 60 derniers jours. On y trouve également le lien qui mène vers le site du MDDELCC pour présenter des données complémentaires. Quant à l'étude du DSP l'APQ évalue toutes les façons possibles de collaborer aux travaux en cours de même que dans le cadre des travaux du Comité intersectoriel sur la contamination environnementale de Limoilou.</p> <p>Citoyenne 3; D'entendre dire que le CVAP a maintenu une bonne collaboration avec l'APQ ne la rassure pas et elle se demande s'il le CVAP est un interlocuteur à qui se fier en matière de protection des citoyens.</p> <p>À propos de l'étude sur la santé; elle avait été annoncée l'an dernier à la même date, comment se fait-il qu'on en soit seulement à établir la méthodologie?</p> <p>La présidente : L'étude commandée par la Ville de Québec a été annoncée en novembre 2015. Au cours de l'année 2016, les parties ont détaillé le contenu d'une entente et défini les besoins et les possibilités. Il y a eu ensuite l'assemblage d'une équipe de professionnels en santé environnementale du côté de la DSPublique. Il y a eu la révision par les services respectifs des affaires juridiques. Durant ce temps, l'équipe en place</p>

SUJETS	PRÉCISIONS
	<p>commençait déjà à développer un modèle pour l'ébauche d'un devis. Ce sont des processus qui sont lents, mais il y a eu progression. Ce délai a d'ailleurs permis à l'équipe du DSP d'étendre la portée de l'étude au-delà de Limoilou.</p> <p>Représentant de la DSPublique: Une étude consultative et participative impliquant les citoyens était souhaitée. On a pris le temps d'entendre les diverses préoccupations et de monter une structure permettant de débattre de ces questions de façon à prioriser les méthodes pour répondre aux bonnes questions. L'équipe n'a pas attendu la signature de l'entente pour procéder à des embauches et pour élaborer la structure de l'étude ainsi que d'entamer la collecte de données également.</p> <p>Citoyenne 3; À propos de la rencontre relative au contrôle et à la surveillance du trafic ferroviaire, elle ajoute que même s'il existe des normes et des politiques en cas d'accidents les problèmes viennent souvent du fait que les normes ne sont pas toujours respectées. Vous rapportez des inspections aléatoires, combien? Les médias ont rapporté à la suite des incidents de Mégantic que toutes les procédures n'étaient pas appliquées à la lettre.</p> <p>La présidente : Le compte rendu sera éventuellement sur le site Internet du CVAP. Il y a aussi un comité de vigilance citoyenne ferroviaire dans Limoilou.</p> <p>Citoyenne 3; Elle rapporte sa difficulté à savoir qu'il y avait une rencontre ce soir. Elle aimerait que la ville informe les citoyens de façon officielle. Le CVAP aurait avantage à mieux les informer de la tenue de ses évènements.</p> <p>La présidente : Elle déplore qu'aucun média n'ait repris les communiqués et ne l'ait rejoint.</p> <p>Représentant du conseil de quartier de Saint-Roch :</p>

SUJETS	PRÉCISIONS
	<p>Relativement à la vigilance et à la complaisance; le mémoire soumis à l'ACEE est loin d'être complaisant. Lorsque des invités sont reçus, il ne faut pas confondre complaisance et civilité polie et respectueuse. Des critiques et insatisfactions leur sont adressées. Il faut aussi distinguer les représentants des institutions et les institutions elles-mêmes si nous avons à cœur de soutenir un dialogue respectueux. Lorsque le CVAP souligne des progrès, il fait référence à la notion d'obligation de moyens déployés, mais les progrès en terme d'obligations de résultat sont peu tangibles et subordonnés à la diffusion de données probantes.</p> <p>Citoyenne 1; La flotte maritime carbure au <i>heavy fuel oil</i>, un carburant très peu raffiné qui dégage plusieurs polluants dont le soufre, qui sont très nocifs. Est-ce que l'étude du DSP analyse cette contribution de pollution par les navires au port?</p> <p>Représentant de l'APQ : Tout ce qui concerne la qualité de l'air est susceptible d'être observé par l'étude. Un navire, cependant, émet moins de polluants par unité de distance et par unité de marchandise qu'un train ou un camion; il est plus efficace. C'est donc environnementalement avantageux de privilégier le navire. Par ailleurs, il y a des avancées technologiques et la flotte se renouvelle constamment. Les navires sont plus performants, environnementalement et économiquement. Certains navires carburent désormais au Gaz naturel liquide.</p> <p>Représentante du Conseil de Quartier des Maizeret; Est-ce qu'il y a une amélioration au niveau des normes par rapport aux années précédentes compte tenu de toutes les mesures mises en place?</p> <p>Représentant du conseil de quartier de Saint-Roch : Il y a moins de dépassements de normes, mais on n'a pas de donnée pour faire un lien de causes à effets, donc on peut raisonnablement le penser, mais pas hors de tout doute.</p> <p>Représentant du MDDELCC : De plus, la relation n'est pas assez simple pour permettre de dire que la réduction de fréquence des dépassements découle d'une amélioration. S'il y a ralentissement d'activités au port, il peut y avoir</p>

SUJETS	PRÉCISIONS
	<p>moins de dépassements, les conditions météorologiques, tant au niveau des émissions qu’au niveau de la détection, jouent aussi beaucoup. Ces conditions, notamment lors des transbordements, ne sont pas finement connues par le MDDELCC. Ce qui retient toutefois l’attention du MDDELCC, c’est qu’il y a encore des dépassements de normes et que le secteur portuaire en est responsable.</p> <p>Représentant du conseil de quartier de Vieux-Québec–Cap-Blanc–colline Parlementaire: Il faut aussi rappeler que la méthodologie de publication des données du MDDELCC a changé et cause un bris de séquence temporelle qui rend les comparaisons interannuelles difficiles.</p> <p>Représentant du MDDELCC : En effet, il y a eu changement de norme pour le nickel à la fin de 2013, changements en terme de durée d’échantillonnage et de valeur de la norme.</p> <p>Représentant du conseil de quartier de Saint-Roch : Malgré la lenteur des avancées, on peut se demander; s’il n’y avait pas de CVAP, est-ce que les problèmes seraient balayés sous le tapis et l’on cesserait de chercher les solutions? L’existence du CVAP permet de conserver le sujet dans l’actualité et de demander des comptes aux divers intervenants qui sont autour de la table.</p>
5. Clôture	<p>Mme la présidente conclut :</p> <p>« Je ne saurais mieux dire que le propos de M. Saucier, et ce, malgré les enjeux juridiques, afin de garder la focale sur l’enjeu de santé publique pendant tout ce temps, sans complaisance, et de garder le dialogue ouvert. Ce qui me tient, c’est que ce qui se fait, en ce moment, n’avait jamais été fait avant. C’est un processus qui est long, mais c’est une belle avancée. C’est sans doute des convictions similaires qui permettent aux bénévoles de maintenir leur présence lors des rencontres du comité. Ce sont des rencontres exigeantes, qui depuis trois ans se maintiennent à une bonne cadence. » Elle adresse d’ailleurs des remerciements aux membres du CVAP et invite chacun à consulter le site Internet.</p> <p>Citoyen 3 :</p>

SUJETS	PRÉCISIONS
	<p>Les conclusions sont que; plus de 4 ans la situation demeure problématique et préoccupante, notamment pour les poussières de nickel. Le port continue pourtant d’opérer et de générer des dépassements de normes et c’est inacceptable. En tant que candidat et chef d’Option Capitale Nationale, je veux faire un constat; le port de Québec est très délinquant et je m’engage en tant que candidat à la mairie de Québec à faire respecter les normes au port de Québec avec les outils qui sont disponibles et que le maire Labeaume a en main pour faire respecter la santé et la sécurité des citoyens de Québec.</p> <p>La présidente le remercie de son commentaire, mais indique que ce n’est pas ici la place pour mêler politique à la soirée. Il y aura des débats durant lesquels il aura la chance de s’exprimer sur le sujet.</p>
6. Fin de la rencontre	La rencontre est levée.